

Alors que se déroulait à Rome la réunion ministérielle de l'OTAN, on enregistrerait, parallèlement, toute une série d'initiatives: les entretiens entre l'Union Soviétique et les États-Unis sur la limitation des armements stratégiques, la conférence du désarmement à Genève, les initiatives prises à Berlin et par la République fédérale d'Allemagne, la proposition relative à la tenue de réunions entre les pays du Pacte de Varsovie et les pays membres de l'OTAN, et la possibilité, évoquée devant nous par le ministre, de réductions mutuelles des forces. Pour ma part, le ministre a raison de marquer des hésitations devant l'idée d'institutionnaliser les problèmes Est-Ouest par la mise en place d'une commission. Il est certain que les institutions pullulent à travers le monde, mais ce qui manque, à mon sens, c'est la détermination de donner à ces institutions les moyens de remplir leur mission avec un tant soit peu d'efficacité.

Bouder l'OTAN représente le paradoxe du parti pris, quant on voit le gouvernement cruel et répressif de la Grèce et l'attitude colonialiste du Portugal, qui dépense ses richesses non pas pour améliorer les conditions internes du pays, mais pour maintenir son empire colonial africain en Angola, au Mozambique et en Guinée portugaise. Ces questions ne s'éteindront pas, quoique la situation serait beaucoup moins difficile pour nous si nous n'avions à y faire face. Les historiens de notre époque pourront se demander si l'absence de communications ne constitue pas la césure la plus grave alors que les gouvernements s'efforcent d'atténuer la menace de conflits et de guerres. Monsieur l'Orateur, à mon avis, si les ministres de l'OTAN, au cours de 1970, ne faisaient rien d'autre que de trouver une technique de consultation entre l'Est et l'Ouest, ils auraient déjà accompli une œuvre de très grande valeur.

Les relations nouées par le ministre en Europe de l'Est ne peuvent qu'être utiles. J'espère que le Canada annoncera bientôt la nomination d'un ambassadeur en Roumanie, car il est embarrassant d'avoir un ambassadeur roumain à Ottawa et il importe de faire disparaître cette anomalie. L'inondation qui a causé tant de morts et d'angoisse dans ce pays a provoqué une réaction immédiate de la part du Canada, qui a envoyé de l'argent et des vivres. Nous espérons que notre générosité et celle témoignée par d'autres pays profiteront rapidement à ceux qui se trouvent dans le besoin et ne seront pas détournées, comme nous avons certaines raisons de le penser, au profit d'agences nationales qui l'utiliseraient à leurs propres fins.

Enfin, monsieur l'Orateur, j'ai été frappé par le bizarre sous-entendu contenu par l'une des phrases de la déclaration du ministre à propos de sa visite à Dublin: «Sur le

chemin du retour, j'ai fait une courte visite officielle à Dublin» Le ministre conviendra que le premier ministre d'Irlande a beaucoup d'autres choses à faire actuellement, aussi courtois qu'il veuille se montrer envers le ministre, que de se préoccuper de visites de fonctionnaires canadiens dans les heures difficiles que traverse son pays.

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux de souhaiter la bienvenue au ministre après son voyage en Europe. Je suis particulièrement satisfait qu'il ait pu se rendre en Yougoslavie et en Roumanie, sans parler de l'Irlande. Ces deux premiers pays, même s'ils sont censés être derrière le rideau de fer, peuvent, comme le Canada, jouer un rôle concret pour éviter des catastrophes qui surgiraient à la suite de conflits en Europe et au Moyen-Orient.

Quant à la Roumanie, j'espère que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) n'était pas trop confus qu'il n'y ait pas d'ambassadeur de notre pays à Bucharest. Je voudrais lui signaler, comme aux autres députés, que la Roumanie est un pays important. Ce pays a souvent donné l'exemple au monde en faisant preuve de courage et d'indépendance devant les grandes puissances. Si le Canada n'a pas d'ambassadeur en Roumanie à cause de l'austérité de M. Trudeau, comme le ministre l'a laissé entendre, c'est un non-sens.

Quant à moi, la déclaration du ministre au sujet de l'OTAN, comme d'habitude, sent trop la prudence ministérielle. Tout en favorisant une conférence sur la sécurité européenne, le ministre déclare que la conférence ne doit pas avoir lieu avant que l'Est et l'Ouest ne s'entendent à peu près sur tout ou avant qu'on n'entrevoie pour la conférence des chances raisonnables de succès. A mon avis, en posant de telles conditions, on pourrait bien empêcher la tenue de la conférence. N'est-il pas mieux de risquer l'échec que de ne rien tenter? Les alliés occidentaux doivent montrer qu'ils sont prêts à discuter tout ce qui peut mettre fin à cette dangereuse course aux armements en Europe. A notre avis, il faut adopter une attitude nettement positive.

Je me réjouis du léger succès des propositions sur la réduction équilibrée des effectifs militaires. Il ne faut cesser d'insister avec énergie pour qu'elles soient adoptées.

Je regrette que, dans sa déclaration, le ministre n'ait rien dit de l'attitude de l'OTAN envers la Grèce. La charte de l'OTAN énonce les principes de la démocratie, de la liberté individuelle et de la primauté du droit. Ces principes sont supposés être le fondement de l'Alliance. Les ministres des Affaires étrangères de la Norvège et du Danemark ont tous deux soulevé l'incongruité de ces principes en